

2022 PORTEUSE D'ESPOIR ET D'ÉNERGIE POSITIVE !

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire » disait le philosophe et académicien Henri Bergson, et bien l'on peut dire sans conteste, qu'à Marly, nous appliquons cet adage au quotidien. Dans le contexte si particulier de ces dernières années et qui touche chacun d'entre nous, notre ville continue de se projeter vers l'avenir et d'être saluée pour ses bonnes pratiques. Derrière ces récompenses, il faut y voir la reconnaissance d'une politique menée de façon sensée et dynamique, un travail quotidien et investi des agents de notre ville et une envie forte et commune de toujours faire plus pour notre territoire. Alors, même si en ce moment, les choses prennent plus de temps à se mettre en place et nécessitent de s'adapter aux nouveaux impératifs, Marly reste plus que jamais « la ville où il fait bon vivre ».



MARLY ATTEINT LA PLUS HAUTE DISTINCTION DU LABEL COMMUNE NATURE

Lors de la cérémonie de remise de prix en novembre dernier, la ville de Marly a obtenu le niveau Bonus du label Ville Nature. Seulement 5 communes sur 120 bénéficient de ce niveau de distinction. Ce sont 5000 communes, communautés de communes et agglomérations du Grand Est qui sont directement concernées par ce label dont l'objectif est d'amener ces collectivités à s'engager pour l'eau et la biodiversité. La municipalité s'est impliquée dans une telle démarche dès 2011 avec la mise en œuvre des fauches tardives et de la tonte raisonnée. En 2012, l'utilisation réfléchie de l'eau et la fin de l'utilisation des désherbants chimiques sur les espaces verts ont entraîné la pose d'arrosage automatique plus économe, l'utilisation de paillage sur tous les massifs, l'acceptation des adventices dans les gazons et le désherbage manuel des massifs. À partir de 2015, l'éradication des produits chimiques sur l'ensemble de la



Jean Rottner, président de la région Grand Est, François Godfrin, directeur des Services Techniques et Brigitte Vuillemin, adjointe à l'environnement

commune est totale : plus de désherbage chimique des voiries et fils d'eau, utilisation de plantes fleuries moins consommatrices d'eau (vivaces entre autres). En 2018, la ville a fait l'acquisition de matériels adaptés à la nouvelle gestion sans pesticide (désherbeurs mécaniques des espaces verts et des fils d'eau). Depuis 2019, Marly atteint des objectifs toujours



plus élevés dans sa démarche de préservation de la biodiversité : installation de nids à mésanges, création d'une forêt urbaine, renaturation de la Seille, éco pâturage, trame noire, développement de l'éclairage led, etc. Labellisée 3 fleurs depuis 2012, le niveau Bonus Commune Nature récompense l'engagement sans faille de notre ville pour le développement durable, reconnaît son implication et ses efforts constants et continus pour améliorer notre cadre de vie.

→ PAROLES D'ÉLUE



BRIGITTE VUILLEMIN ADJOINTE À L'ENVIRONNEMENT

« Depuis notre premier mandat, nous nous engageons pour les Marliens, pour notre cadre de vie et pour l'avenir de nos enfants. Nous n'avons jamais cessé d'évoluer et d'innover pour le développement durable, d'ailleurs nous sommes en train d'élaborer une charte de l'arbre qui verra le jour en 2022 »

MARLY OBTIENT UN DEUXIÈME POUR LE LABEL VILLE PRUDENTE

Les communes qui œuvrent pour la prévention et la sécurité routière sont récompensées par le label Ville Prudente. En 2018, notre ville a obtenu un premier cœur. En effet, aménagement de l'espace public (garde-corps du pont de la Seille, Piéto, etc.), réduction de la vitesse (zone 30 en centre-ville, radars pédagogiques, etc.), développement des modes de déplacements doux (piste cyclable le long de la D113a par exemple), sont autant d'actions mises en place par la municipalité pour garantir la sécurité des piétons et des conducteurs. L'année 2021 a été marquée par des actions en faveur de la sécurité aux abords des écoles. Par le biais d'une campagne de communication et avec le renforcement de la présence de la police municipale, les règles de bonne conduite et de partage de la route ont été rappelées aux usagers. En effet, les stationnements en double file, sur le passage piéton ou sur les trottoirs représentent des risques d'accidents chaque jour. Se garer sur les parkings ou dans les rues alentours, se stationner à distance des passages pour piétons ou venir à pied sont de bonnes habitudes à prendre. Un des problèmes majeurs reste la vitesse car elle provoque et aggrave les accidents. C'est pourquoi un nouveau feu pédagogique situé au niveau du Pont de la Seille à proximité de l'école Henrion, est venu renforcer les outils existants. L'obtention de ce deuxième cœur récompense l'engagement constant de notre ville contre l'insécurité routière.

→ PAROLES D'ÉLU

MICHEL LISSMANN

ADJOINT EN CHARGE DES TRAVAUX, DE L'URBANISME, DU FONCIER, DE LA CIRCULATION ET DE LA SÉCURITÉ

« Nous mettons en place des mesures et des aménagements visant à prévenir et réduire les accidents. Les abords des écoles ont toute notre attention et il est important que chacun se mobilise en ce sens. La sécurité routière est une priorité ! »





MARLY REMPORTE LE LABEL VILLE SPORTIVE GRAND EST POUR LA PREMIÈRE FOIS !

Pour la première fois, la ville de Marly a proposé sa candidature pour obtenir le label Ville sportive Grand Est et elle a été récompensée ! Ce label met en lumière la richesse de la vie associative, la qualité des relations avec les clubs, la mise à disposition des équipements, son animation et la promotion de l'activité physique pour tous. A Marly, le sport tient une place prépondérante dans les actions sociales et d'animation de la ville qui investit pour les clubs. La municipalité les aide par un soutien financier, la mise à disposition de locaux (Cosec, stade Delaitre, boulodrome, tennis, etc.), un appui matériel (prêt de véhicules notamment) et par la communication (mobilisation de tous les supports de communication communaux). Notre ville a ainsi établi une véritable politique d'aide aux associations marliennes : un cercle vertueux s'est mis en place, une émulation s'est créée et insufflé une énergie à tous les acteurs du sport. Beaucoup de clubs cultivent un esprit sportif qui les conduit à la compétition et ils portent haut l'image de notre commune : les trophées et les titres sont nombreux au niveau national tout comme international. La valeur de l'encadrement et le souci porté à la formation des jeunes tout comme la qualité des équipements mis à disposition par la municipalité ont pour conséquence directe de conduire certains sportifs locaux vers l'élite. Tel est le cas d'Harold Mayot champion de tennis, numéro 1 mondial chez les juniors en 2020. En soutenant les associations, la ville aide non seulement les acteurs de la vie sportive mais aussi tous ceux qui bénéficient de leurs actions. Ainsi, des tout-petits aux plus âgés, l'aide de la commune aux associations rayonne vers tous les Marliens.



→ PAROLES D'ÉLU

PHILIPPE IGEL

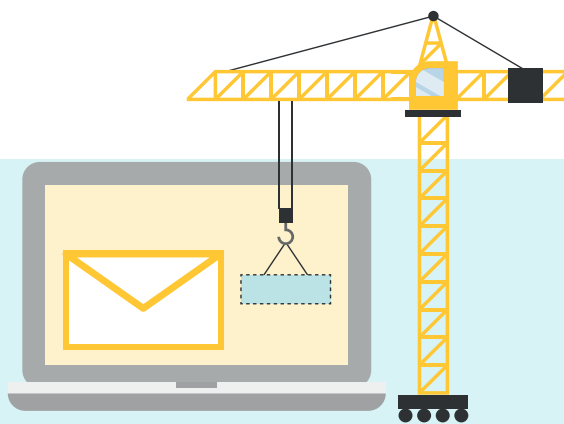
ADJOINT EN CHARGE DES SPORTS
ET DES ACTIONS CARITATIVES

« Plus de 70 associations existent à Marly dont un grand nombre offre des activités sportives. Des subventions, en passant par l'entretien des enceintes sportives jusqu'à la communication autour des événements, nous mettons tout en œuvre pour stimuler et renforcer la richesse du tissu associatif et donner l'opportunité aux habitants d'avoir accès à un panel de sports variés ».

DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES CONCERNANT L'URBANISME : OPÉRATION RÉUSSIE !

Depuis janvier 2022, les particuliers comme les professionnels peuvent désormais effectuer toutes leurs démarches d'urbanisme en ligne, ce qui évite le dépôt des dossiers papier en plusieurs exemplaires et des déplacements. Les enjeux de la dématérialisation sont multiples : envoi accéléré, traçabilité accrue des échanges, réduction de l'empreinte écologique et des émissions de CO₂, passage des documents papier aux documents électroniques, centralisation de l'information, facilité d'accès, etc.

Une nouvelle manière de traiter vos demandes qui n'enlèvera rien à la disponibilité de votre équipe communale qui continue à vous accompagner et vous conseiller dans vos projets. Pour celles et ceux que le numérique n'a pas encore conquis, sachez que le dépôt de dossier papier par voie standard reste toujours possible auprès des services de la mairie et de l'Eurométropole de Metz.



Permis de construire, d'aménager ou de démolir, demandes préalables, etc. :

→ sur la page Urbanisme du site Internet de Marly,
→ sur la rubrique Urbanisme du site Internet de l'Eurométropole de Metz
→ ou directement à l'adresse
<https://urbanisme.eurometropolemetz.fr>

Pour vos demandes de rendez-vous en mairie :
urbanisme@marly57.fr

TOUT CE QUI PEUT AVOIR UN IMPACT POSITIF POUR NOTRE PLANÈTE EST BIENVENU ET NOUS POUVONS TOUS Y PARTICIPER. DIVERSES ACTIONS ONT DÉJÀ VU LE JOUR SUR NOTRE COMMUNE, D'AUTRES VIENDRONT DANS LES MOIS À VENIR.

DE VRAIS DÉFIS À RELEVER POUR LES ANNÉES À VENIR

Dans le cadre du projet « France Agenda 2030 » 17 objectifs de développement durable ont été fixés. Ils couvrent des enjeux tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique, l'agriculture, l'éducation, etc.

Parmi eux, le décret tertiaire impose aux bâtiments de plus de 1 000 m², une baisse significative de leur consommation énergétique : - 40% en 2030, -50 % en 2040, -60% en 2050. Selon ces normes, qui restent aujourd'hui encore en évolution, 17 bâtiments communaux sont concernés.

En 2022, des diagnostics vont être lancés. Afin d'en assurer la meilleure gestion possible, ils seront confiés à un organisme extérieur. La date légale de dépôt des dossiers d'informations sur le site OPERAT, étant fixée à ce jour au 30 septembre 2022.

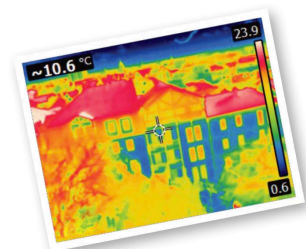
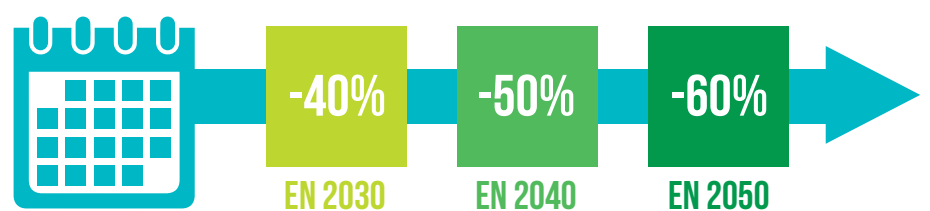
Pour exemple, le coût des travaux d'isolation énergétique réalisés en 2019 au CSC Gilbert Janssen a été de 1,2 millions d'euros. Notre ville a bénéficié de 520 000 euros d'aides et de subventions. Le reste à charge pour notre commune a donc été de 680 000 euros. Aujourd'hui, grâce à ces aménagements, nous consommons moins et réalisons une économie financière de 8 000 euros par an, mais il nous faudra plus de 65 ans pour amortir le coût. Ce type de travaux de rénovation va donc nécessiter des investissements considérables pour notre ville.

Nous ne les feront pas pour faire des économies, mais dans une démarche vertueuse et bénéfique pour notre planète, puisque ces actions visent à réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO₂.

Plus d'informations :
<https://www.agenda-2030.fr/>



Le coût des travaux d'isolation énergétique réalisés en 2019 au CSC Gilbert Janssen a été de 1,2 millions d'euros



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE SON HABITATION, C'EST POSSIBLE !

Les visites thermographiques ont rencontré un vif succès. Organisées en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays Messin et l'Eurométropole de Metz, elles ont permis d'identifier à l'aide d'une caméra thermique, les défauts d'isolation des façades des habitations individuelles. Plusieurs dizaines de Marliens ont pu ainsi bénéficier de ce service gratuit, sur simple inscription.





LE TRI DE VOS DÉCHETS SIMPLIFIÉ

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages et papiers, sans exception, vont désormais dans la poubelle jaune. Cette simplification du tri va dans le bon sens : elle permet de réduire le volume de nos ordures ménagères et fait fonctionner nos entreprises régionales de recyclage

Pour plus d'informations :

<https://www.eurometropolemetz.eu/a-la-une/le-tri-de-vos-dechets-simplifie-3217.html>



LA COLLECTE DES SAPINS : UN VRAI SUCCÈS !

Ce sont environ **21 000 sapins** qui ont pu ainsi être récupérés à l'échelle de Metz Métropole.

Les 2 espaces dédiés à Marly ont été littéralement envahis. BRAVO !

Sur le principe de « rien ne se perd, tout se transforme » ces sapins sont recyclés et broyés pour servir de paillage sur notre commune. Ainsi, ils retournent à la terre et enrichissent les sols pour le futur.



DES ENJEUX DE MOBILITÉ, MAIS PAS QUE...

LE PROJET DE LA 3^E LIGNE METTIS,

qui va venir enrichir l'offre de services sur notre commune, nous permettra de rejoindre directement la Gare de Metz ou encore la place Mazelle. Au-delà des questions strictes de mobilité, elle répond aussi à des enjeux environnementaux.



DES OBJECTIFS FORTS



❶ Moins de 50 % de déplacements réalisés en voiture



❷ Augmenter d'un tiers l'usage des transports en commun



❸ Multiplier par 3 l'usage du vélo



❹ Conforter la marche, mode naturel



❺ 140 voyages par an/habitant en 2030

Cette nouvelle ligne améliorera ainsi l'attractivité de notre commune, avec des transports collectifs plus performants, plus rapides et plus propres.

<https://www.eurometropolemetz.eu/a-la-une/nouvelle-ligne-mettis-c-3082.html>

LE RÉSEAU DES PISTES CYCLABLES

va aussi continuer à s'étoffer sur et autour de notre ville. L'aménagement en mode doux est plus que jamais d'actualité, notamment sur le plateau de Frescaty où des projets vont voir le jour. L'idée est ici de pouvoir circuler à vélo de façon simple et sécurisée, les pistes étant à terme toutes reliées entre elles.

Des parkings à vélo seront aussi installés au niveau des arrêts de la ligne 3 du Mettis et faciliteront ainsi la mobilité sur notre territoire.



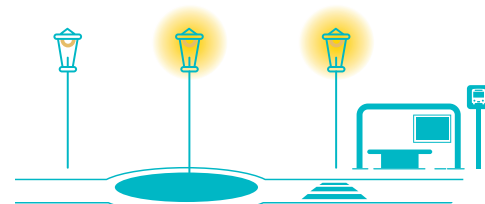
TRAME NOIRE OU TRAME GRISE : L'ÉCLAIRAGE LED CONTINUE À ÊTRE DÉPLOYÉ À MARLY.

Des solutions sont mises en place pour préserver la biodiversité, indispensable à la planète, tout en veillant au bien-être des habitants de notre commune.

Dès février, le Rond-point des Hameaux de Marly va être entièrement équipé de Leds ce qui va permettre de réduire l'intensité de 23h à 5h, tout en conservant un halo lumineux propice à la sécurité.

D'ici cet été, c'est le Clos de la Grange aux Ormes qui va passer en trame grise. L'installation de leds en remplacement des lumières traditionnelles va permettre une réduction de l'éclairage de nuit, propice au cycle naturel de la vie, tout en conservant une luminosité rassurante pour les habitants du quartier.

De plus, grâce à ces travaux, nous allons aussi pouvoir réaliser des économies d'énergie.



UN LIVRE POUR RACONTER MARLY AUX PLUS JEUNES

« AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, NOUS DEVONS RENDRE LES JEUNES, ACTEURS DE L'HISTOIRE ET PASSEURS DE MÉMOIRE ».



Bernadette Roux, présidente des Amis du Patrimoine de Marly et du Sud Messin

Chaque année, la ville de Marly récompense les élèves de CM2 pour leur passage en sixième en leur offrant un livre. Bernadette Roux y a vu l'opportunité de transmettre : « Il est primordial de rappeler aux jeunes élèves d'où ils viennent, ce qu'ils doivent à l'histoire, pourquoi ils sont là, pourquoi ils sont libres et qu'elle est leur chance. La connaissance et le respect de la mémoire de l'histoire constituent des fondations indispensables pour qu'ils puissent se construire », explique la présidente des Amis du Patrimoine de Marly et du Sud Messin. Depuis 1980, date de sa fondation, cette association poursuit le même but : découvrir, inventorier, valoriser, protéger le patrimoine matériel et immatériel de Marly et des communes environnantes. Deux fois par an, elle édite également une revue. Cette fois, c'est un livre qu'elle a réalisé : « Nous avons mis en place un comité de rédaction, nous avons effectué de nombreuses recherches notamment aux archives départementales ». Et c'est ainsi que Les Amis du patrimoine de Marly et du Sud Messin racontent Marly à sa jeunesse a vu le jour. Marian Liber, résistant et habitant de Marly, a contribué à l'aboutissement de ce projet en

tant que généreux donateur, animé par le devoir de mémoire. Bernadette Roux conclut : « Les jeunes vivent dans l'immédiateté, saturés d'informations qu'ils ingurgitent sans les vérifier ni les comprendre. Certes, ils ont accès à tous les outils médiatiques leur facilitant l'accès au savoir mais ils sont privés du goût de l'effort, du plaisir de la recherche. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons rendre les jeunes, héritiers d'un patrimoine, nous devons les rendre acteurs de l'histoire et passeurs de mémoire. Qu'ils se sentent investis de la responsabilité de transmettre et ils deviendront des citoyens responsables et soucieux de construire un monde meilleur ». Au travers de cet ouvrage, chacun pourra s'imprégner du Marly d'autrefois.

Le livre est disponible sur le site de la ville :

→ www.marly57.fr

CONTACT :

Bernadette Roux

Tél. : 06 03 81 30 13

E-mail : bernadetterouxmarly57@gmail.com

Site : www.patrimoinemarly.wordpress.com





NOUVELLES DATES

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

25 ★ 26 ★ 27 FÉVRIER 2022





Vos billets pour les séances des 7, 8 et 9 janvier 2022 restent valables.

Nous vous invitons à bien les conserver.

Les jours des billets du mois de janvier restent les mêmes, seules les dates changent. En cas d'empêchement, merci d'envoyer un message à : info@marly57.fr

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER !

Jeudi 24 février - 18h30
SPECTACLE DES JEUNES DU CSC GILBERT JANSEM « CASSE-NOISETTE »
 NEC

25, 26 et 27 février
VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
 NEC

Samedi 5 mars
RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES
Réservé aux professionnels
 NEC

Samedi 5 mars - 18h
APÉRO LITTÉRAIRE : RENCONTRE AVEC L'ÉCRIVAIN PATRICK SERGE BOUTSINDI
Bibliothèque municipale

Samedi 12 mars au dimanche 27 mars
FÊTE FORAINE
Parking Ferry

Vendredi 11 et dimanche 13 mars
BOURSE AUX VÊTEMENTS
CSC G. Jansem

Mercredi 16 mars - 14h30
ATELIER « ŒUVRE COLLECTIVE »
Bibliothèque municipale

Samedi 19 mars - 20h30
CONCERT DE PRINTEMPS ORCHESTRE D'HARMONIE
 NEC

Samedi 2 avril - 20h
Dimanche 3 avril - 16h
GALA DE DANSE DU CONSERVATOIRE
 NEC

Samedi 9 avril - 9h à 18h
FÊTE DU JEU
NEC - Bibliothèque

Mercredi 27 avril - 20h
ANNE SILA
 NEC

Jeudi 28 avril - 20h
TANGUY PASTUREAU
 NEC

Samedi 30 avril
UNE ROSE UN ESPOIR
Rues de Marly

Dimanche 8 mai - 8h à 18h
LES GRENIERS DE MARLY
Rues de Marly

Samedi 14 mai
STARMANIA
 NEC

Samedi 21 mai - 20h
Dimanche 22 mai - 15h
CHARLIE LIGHT
 NEC

Dimanche 29 mai - 16h
DANCER SHOW
 NEC

Jeudi 2 au dimanche 5 juin
MARLY JAZZ FESTIVAL
 NEC

Samedi 11 juin - 19h30
GALA DE DANSE SPORTIVE CLUB
 NEC

Samedi 18 juin
GALA PASSION DANSE
 NEC

Jeudi 16 au dimanche 19 juin
OPEN DE LA MIRABELLE D'OR
Golf de la Grange-aux-Ormes

Mardi 21 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
Parvis du NEC

Samedi 25 juin
GALA DE DANSE COLLECTIF ART
 NEC

MARLY SOUTIENT SES ENTREPRISES



UN CENTRE KID'S POUX A OUVERT SES PORTES À MARLY !

Kid's Poux propose une solution pour traiter naturellement et combattre efficacement les poux. Cet institut se veut ludique et spacieux, adapté aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Un traitement se décompose en plusieurs étapes : le premier rendez-vous dure entre 1h et 1h30 et le second (prévu entre 5 et 8 jours plus tard) entre 15 et 45 minutes.

Kid's Poux
1 rue Maryse Bastié
Ouverture du mardi au samedi.
Prise de rendez-vous par téléphone : 03 87 20 26 89
Prise de rendez-vous sur le site Internet : <https://www.kids-poux.com/metz>
Page Facebook : <https://www.facebook.com/kidspouxmetz>

RETROUVEZ LES COMMERCE ET LES ENTREPRISES DE MARLY AVEC DES INFOS ET DES PROMOS SUR FACEBOOK :

www.facebook.com/entreprisesmarly



DÉMOCRATIE LOCALE



ENSEMBLE POUR MARLY

Gouverner c'est prévoir. On peut s'étonner du niveau de méconnaissance de notre opposition, sur les actions menées par notre commune. Des signes révélateurs du peu d'intérêt qu'ils portent réellement à leur environnement. Les critiques fusent, des chiffres erronés sont avancés, le tout étant hors sujet. Une opposition peut être entendue si elle apporte des éléments probants, ici ce n'est pas le cas, de plus nous maitrisons nos sujets. La construction de la ZAC Paul Joly a été saluée par un prix d'urbanisme, dès 2012 nous avons notre premier Label 3 fleurs, preuve de notre intérêt pour l'écologie, nous n'avons pas attendu que l'objectif 2030 soit fixé pour commencer des travaux de rénovation, ni que la trame noire devienne à la mode pour lancer le remplacement de l'éclairage traditionnel par du Led. Nous sommes dans l'action et non la réaction. Les projets sont réfléchis, nous maitrisons nos finances, dans un seul objectif : hisser toujours plus haut notre ville en termes de qualité de vie.

Contact : info@ensemblepourmarly.fr

S'UNIR ET AGIR POUR MARLY

Rêvons d'un avenir plus vert à Marly !

On accélère, on se mobilise plus vite et plus, on en fait l'une des grandes causes de la ville, ... Marly se fixerait un objectif ambitieux : Ville neutre en émission CO2 en 2030.

Ce projet serait voté au conseil municipal avec le soutien des marliens. La commune inciterait aux gestes concrets : éteindre les lampes et appareils inutiles, isoler l'habitat, recycler tous les déchets, installer de l'éclairage LED, réduire toutes les pollutions, planter des arbres. Les bâtiments, services et transports urbains seraient des priorités. Chaque année on mesurerait les progrès réalisés par notre dynamisme partagé.

Contact : christian.nowicki@pourmarly.fr

MARLY AVEC VOUS

A Marly, 350 000 m² de terres bétonnées en dix ans, ça suffit !

Cette politique d'urbanisme a des effets néfastes sur le climat, la biodiversité, l'ambiance sonore, la qualité de l'air. Notre groupe s'oppose à tout projet municipal visant à bétonner encore près de 20 ha détruisant notre environnement.

Contact : bonjour@marly-avec-vous.fr